

Programme de soutien CI Récolte du bois C (débardage en terrain non praticable)

Adopté par la « Commission de surveillance des cours interentreprises » le 08.05.2020

La base de ce programme-cadre est le plan de formation pour les forestières-bûcheronnes ou forestiers-bûcherons CFC du 12 juin 2019

Durée du cours : 10 jours

Conditions d'admission : avoir réussi le CI Récolte du bois B
Nombre de participants par enseignant : maximum 6 (pour câbles-grues conventionnels)
conseillé 5

I – Phase d'introduction
A – Phase d'approfondissement
M – Phase de mise en œuvre

Domaine de compétences opérationnelles	Compétence opérationnelle	N°	Objectifs évaluateurs, cours interentreprises		IAM
a Récolte du bois	a1 Tenir compte des caractéristiques et des défauts du bois lors du bûcheronnage	a1.4	Tenir compte des caractéristiques du bois lors des travaux de récolte et les utiliser de manière optimale sous la conduite d'un formateur.	C3	M
		a1.5	Mettre en œuvre les mesures de conservation du bois qui s'imposent sous la conduite d'un formateur.	C3	M
	a2 Organiser un chantier d'exploitation et installer la signalisation	a2.1	Établir un plan d'organisation et de coupe sous la conduite d'un formateur.	C3	I
		a2.2	Établir une liste complète de l'équipement et du matériel pour la réalisation d'un chantier d'exploitation.	C3	I
		a2.3	Préparer convenablement le chantier d'exploitation selon les consignes reçues sous la conduite d'un formateur et placer la signalisation selon les prescriptions du plan de coupe.	C3	I
		a2.4	Organiser la place de travail sur le chantier d'exploitation convenablement et en toute sécurité sous la conduite d'un formateur, puis définir le déroulement du travail.	C3	I
	a3 Abattre et façonner les arbres	a3.1	Examiner l'arbre et son environnement et en déduire les mesures nécessaires en matière de technique de travail et de sécurité.	C6	IAM
		a3.2	Expliquer les techniques d'abattage courantes et leurs domaines d'application et abattre les arbres en toute sécurité, selon des techniques appropriées et en ménageant le peuplement restant, sous la conduite d'un formateur.	C3	IAM

	a3.3	Expliquer les techniques d'ébranchage courantes applicables aux feuillus ou aux résineux et ébrancher les arbres abattus.	C3	M
	a3.4	Expliquer les techniques de débitage courantes et leurs domaines d'application, apprécier et évaluer les tensions dans le bois et effectuer des tailles de débitage sous la conduite d'un formateur.	C6	M
	a3.5	Expliquer les différentes méthodes de façonnage et les mettre en pratique.	C3	IAM
a4 Participer aux travaux de débardage	a4.12	Collaborer au montage et au démontage de câbles-grues sous la conduite d'un formateur.	C3	I
	a4.13	Préparer un chantier de débardage sous la conduite d'un formateur.	C3	I
	a4.14	Communiquer de façon autonome et de manière claire par signes ou par radio avec les personnes impliquées dans les travaux de débardage.	C3	I
	a4.15	Fixer les lignes de débusquage.	C5	I
	a4.16	Former des charges dans le peuplement et les crocher.	C5	I
	a4.17	Reconnaître les zones à risques lors du débardage et se comporter de manière adéquate.	C5	I
	a4.18	Actionner les câbles-grues sous la conduite d'un formateur.	C3	I
	a4.19	Décrocher les charges sur la place d'empilage ou de déchargement.	C3	I
	a4.20	<i>Lors du débardage par hélicoptère, former des charges et les accrocher, suite à une demande et sous la supervision de l'assistant de vol (professionnel chargé de tâches spéciales).</i>	C3	I*
	a4.21	<i>Lors du débardage par hélicoptère, sous la conduite et la supervision de l'assistant de vol (professionnel chargé de tâches spéciales), préparer et exploiter de façon adéquate l'emplacement de réception et de déchargement des charges.</i>	C3	I*
	a4.22	<i>Connaître les zones à risques lors du débardage par hélicoptère et se comporter de manière adéquate en fonction de la situation.</i>	C5	I*
a5 Classer les bois et les trier selon la liste d'assortiments	a5.3	Débiter les grumes selon leur résistance et leur, en fonction des pratiques commerciales pour les bois bruts et de la liste des assortiments.	C3	A
	a5.4	Classer les assortiments de bois d'industrie selon la liste des assortiments.	C3	A
	a5.5	Classer les assortiments de bois énergie	C3	A
	a5.6	Débiter les grumes selon la liste des assortiments sous la conduite d'un formateur.	C3	M
	a5.8	Évaluer le volume d'une bille.	C4	I
a6 Participer aux travaux de récolte	a6.2	Réaliser en toute sécurité les travaux à la tronçonneuse dans le cadre des méthodes de récolte des bois, sous la conduite d'un formateur.	C3	IA

		a6.4	Harmoniser au mieux les travaux partiels effectués lors de la récolte des bois avec les travaux partiels qui suivront.	C3	I
c Mise en œuvre de mesures de protection des forêts	c4 Conserver la productivité du sol	c4.2	Expliquer quels dégâts surviennent lors de la conduite d'un véhicule sur le sol forestier.	C2	I
		c4.3	Expliquer dans quelles conditions les véhicules sont autorisés à emprunter les layons de débardage.	C2	I
e Utilisation et entretien de moyens techniques de travail	e1 Se servir des moyens techniques manuels et des appareils	e1.1	Identifier l'équipement de travail adéquat pour le travail requis, puis expliquer ses domaines d'application.	C2	I
		e1.2	Expliquer et appliquer les prescriptions de sécurité pour le transport, le maniement et l'utilisation des équipements de travail.	C3	A
	e2 Maintenir les moyens techniques manuels	e2.1	Expliquer les travaux de maintenance et d'entretien nécessaires de l'équipement de travail manuel.	C2	I
		e2.2	Décrire les appareils, outils, moyens auxiliaires et autres produits servant à la maintenance et à l'entretien de l'équipement de travail, puis les utiliser correctement et en toute sécurité, sous la conduite d'un formateur.	C3	I
		e2.3	Expliquer le cahier des charges d'une place de travail dédiée à la maintenance de l'équipement de travail, et aménager cette place en fonction de ce cahier des charges.	C3	I
		e2.4	Expliquer le fonctionnement de la tronçonneuse et en assurer l'entretien et la maintenance sous la conduite d'un formateur.	C3	M
		e2.5	Assurer l'entretien et la maintenance des chaînes de tronçonneuses correctement et en toute sécurité sous la conduite d'un formateur.	C3	M
		e2.6	Effectuer les travaux d'entretien sur les équipements conformément aux instructions d'utilisation.	C3	I
	e4 Transporter, utiliser, entreposer et évacuer les carburants et adjuvants en toute sécurité et en ménageant l'environnement	e4.2	Manipuler et utiliser les équipements de travail, carburants et autres substances confiés, en toute sécurité et en ménageant la nature et l'environnement. Après usage, s'assurer de leur évacuation et de leur recyclage.	C3	M
	e5 Assurer sa sécurité lors de travaux forestiers sur des pentes raides présentant des risques de chute ; appliquer les techniques de base de l'escalade le long des troncs d'arbre	e5.1	Expliquer le fonctionnement des équipements de travail visant à éviter les chutes et les utiliser selon l'état de la technique, sous la conduite d'un formateur.	C3	M
		e5.3	Évaluer le terrain avec danger de chute sous la conduite d'un formateur et utiliser un système de sécurité approprié pour les travaux forestiers prévus.	C4	M
		e5.6	Évaluer un arbre à gravir sous la conduite d'un formateur et expliquer les mesures de sécurité nécessaires.	C4	M

	<i>(Accès réservé aux participants ayant acquis les compétences transmises par le CI G Se sécuriser contre les chutes dans la partie A Assurage par corde en terrain escarpé ou dans la partie B Escalade d'arbres le long du tronc)</i>	e5.7	Expliquer les techniques de base reconnues pour grimper aux arbres le long de l'axe du tronc et les mesures de sécurité nécessaires, puis les appliquer sous la conduite d'un formateur.	C4	M
		e5.8	Lors de la montée sur un arbre, utiliser une tronçonneuse pour enlever les branches le long de l'axe du tronc, sous la conduite d'un formateur.	C3	M
		e5.9	Lors du sauvetage de personnes ayant eu un accident lors de l'utilisation de l'EPI contre les chutes, appliquer les techniques, sous la conduite d'un formateur.	C3	M
		e5.10	Entretien des équipements de travail pour la prévention des chutes sous la conduite d'un formateur.	C3	M
f Application des règles relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé et à la protection de l'environnement	f1 Reconnaître les dangers et estimer les risques	f1.1	Expliquer les risques émanant du travail forestier, pour soi, ses collègues et pour des tiers, puis déterminer les mesures de sécurité préventives appropriées, sous la conduite d'un formateur.	C3	I
		f1.3	Nommer les directives en vigueur en matière de protection de la santé, de la nature et de l'environnement, de sécurité au travail et de protection de tiers et expliquer les prescriptions relatives à leur mise en œuvre.	C2	I
		f1.4	Déterminer les risques d'accident potentiels durant la préparation et l'exécution des travaux et prendre les mesures de sécurité adéquates, sous la conduite d'un formateur.	C3	I
	f2 Appliquer les règles de sécurité et les mesures de protection	f2.1	Présenter l'EPS, sa composition, ses fonctions et les effets de ses composantes, l'utiliser correctement.	C3	AM
		f2.2	Évaluer l'état de l'EPS et son efficacité d'après des critères précis, assurer son entretien correct.	C6	AM
		f2.3	Déterminer et mettre en œuvre les mesures assurant la sécurité de tiers et celle des infrastructures et des biens matériels, sous la conduite d'un formateur.	C3	I
	f3 Comprendre et respecter les prescriptions relatives à l'organisation des secours et effectuer les premiers secours	f3.1	Expliquer les exigences d'une organisation des secours efficace ainsi que les obligations individuelles en découlant.	C2	M
		f3.2	Établir un plan de secours adapté à la situation, sous la conduite d'un formateur.	C3	A
		f3.3	En cas d'accident, expliquer les procédures, comportements et mesures prévues par le plan de secours ; donner l'alerte et mettre en œuvre les mesures de secours.	C3	A
		f3.5	En cas d'accident professionnel, réaliser les mesures de premiers secours en faveur des personnes accidentées.	C3	M
	f4 Suivre les prescriptions et les recommandations en matière de protection de la santé	f4.1	Effectuer des exercices physiques pour se maintenir en bonne santé et se préparer au travail.	C3	M
		f4.3	Prendre les mesures assurant la protection de la santé, sous la conduite d'un formateur.	C3	M

		f4.4	Sous la conduite d'un formateur, prendre des mesures préventives adaptées à des situations concrètes pour prévenir des maladies professionnelles.	C3	M
		f4.5	Se nourrir correctement en fonction de la mise à contribution du corps par les activités professionnelles.	C3	M
		f4.6	Éviter ou réduire les postures forcées durant le travail et, lors du déplacement de charges, prendre garde à ménager sa santé.	C3	M
		f4.7	Prendre des mesures préventives contre les facteurs naturels biotiques pouvant nuire à la santé durant le travail. Si nécessaire, réaliser les mesures de premiers secours correspondantes.	C3	A
g Collaboration aux tâches de l'entreprise	g4 Communiquer de façon fiable et adaptée à la situation	g4.1	Appliquer les règles courantes pour une communication constructive.	C3	M
		g4.2	Comprendre les ordres et les consignes reçus, demander des précisions si nécessaire.	C3	M
		g4.3	Communiquer en équipe de façon adéquate, constructive et selon les règles convenues.	C4	M
		g4.4	Communiquer lorsqu'on éprouve des difficultés lors de l'exécution d'une tâche.	C3	M
		g4.5	Comprendre les évaluations et les appréciations dans le cadre de la formation.	C2	M